



Association pour la protection du Lac Mallonne Lac-du-Cerf

Procès verbal

Assemblée annuelle APLM
Tenue le 18 août 2024 à 10h,
au 15 rue Émard
Salle communautaire de Lac-du-Cerf

1- Mot de bienvenue du président.

2- Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Madeleine Tuinstra,
Secondé par Michel Lia

3- Adoption des états financiers :

Proposés par Jean-Marie Robert,
Secondés par Michael Bernard

4- **Carte bathymétrique :** Présentation de la vidéo préparée par le CRE - Laurentides (Conseil régional de l'environnement des Laurentides). Les biologistes sont venus faire la prise de données sur le lac Mallonne à la fin du mois de mai. La carte sera disponible avant la fin de l'année (automne 2024). La présentation Power Point sera envoyée à tous les membres comme information supplémentaire. Les frais pour la carte sont de \$2235,32 plus taxes. La municipalité considérera une participation monétaire à la réception de la facture. Les membres seront informés dès la réception de la carte.

5- **Ensemencement et analyses d'eau :** Ensemencement 2023 (10,000 alevins \$750.00 et 500 dorés de 4 po. \$1982.90). L'ensemencement est prévu en 2025. Les membres seront avisés du montant nécessaire pour l'ensemencement.

6- En raison des résultats obtenus en 2023 sur la qualité de l'eau, nous effectuons actuellement des tests afin de vérifier la quantité de phosphore dans l'eau. Cependant, la clarté de l'eau s'est améliorée de 30 centimètres. Cette amélioration est probablement liée à une baisse des activités nautiques.



- 7- **Suivi pour la réglementation des embarcations sur nos lacs** : Louise Caron et Madeleine Tuinstra ont assisté au forum organisé par RAP -Hautes Laurentides (Regroupement des associations pour la protection des lacs des Hautes-Laurentides) M. Daniel Piché, président de la Coalition pour une navigation responsable et durable, nous a expliqué les amendements récemment adoptés par Transport Canada à la loi sur la marine marchande concernant la protection des plans d'eau. Le seul changement apporté est que ce sont les municipalités qui sont responsables d'approuver et de soumettre toutes demandes de changement pour les lacs de leur territoire avant de les soumettre à Transport Canada. Cependant la Coalition navigation propose un soutien informatif et légal afin d'aider et assister les intervenants municipaux. Lorsque la présentation sera disponible sur le site de RAP - Laurentides nous la transmettrons aux membres comme informations complémentaires.
- 8- Concernant les motos marines, bien que ces embarcations puissent être dérangeantes, il n'y a aucun règlement qui les interdisent.
- 9- **Élections des membres du CA** : 19 membres présents pour le vote.

Départs : Pierre Filion, président, Jean-Marie Robert, secrétaire-trésorier (en raison du règlement de la charte de L'Association sur 1 membre par adresse). Michel Lia, directeur et Michael Bernard directeur. Richard Gilbert réélu pour 1 an, Madeleine Tuinstra réélue pour 1 an.

Nouveaux membres sur le comité : Louise Caron et Claudine Théorêt (une procuration sera demandée à M. Théorêt). Il est voté également que Pierre Filion et Jean-Marie Robert resteront à leur poste pour 3 mois supplémentaires afin d'effectuer la transition dans de bonnes conditions.

10- Varia :

- Pierre Filion doit communiquer avec la Pourvoirie du lac Mallonne pour déterminer deux fins de semaine pour la sortie des bateaux à l'automne. Une en septembre et une en octobre.
- Vérifier auprès des Chalets Francine la mise à l'eau des embarcations.
- **Fosses septiques** : Pierre a reçu un appel d'une autre compagnie de vidange, Ouimet du Lac-des-Écorces, pour nous offrir ses services pour la vidange des fosses septiques des résidents du lac Mallonne. Vérifier l'économie proposée et la qualité de la vidange. Des informations supplémentaires seront communiquées aux membres.
- **Éclairage** : Rappeler aux membres l'importance de limiter l'éclairage de nos propriétés quand c'est possible de façon à respecter son voisin.



Association pour la protection du Lac Mallonne Lac-du-Cerf

- Les membres ont soumis l'idée de faire des activités sociales afin de mieux connaître leurs voisins.
- À la suite des informations sur les bandes riveraines, les membres ont manifesté leur intérêt pour une session d'information sur les plantes aquatiques présentes dans notre lac. Cette dernière pourrait être organisée avec l'aide de Cobali.

Clôture de l'Assemblée : 12 :30 h.

Proposée par Michel Lia et secondée par Jean-Marie Robert.